



1. EDITORIAL

L'activité 2015 enregistre une nouvelle hausse (+11,37 %), le nombre de journées annuelles réalisées est supérieur à l'activité prévisionnelle (515 000 journées) pour s'établir à un total annuel de 573 558, c'est-à-dire un total moyen de 1 571 enfants accompagnés tout au long de l'année, pour un ratio moyen de 31,92 enfants par travailleur social.

Cette augmentation globale de l'activité (+ 133 enfants) s'explique par une hausse des mesures d'AED (+ 68 enfants) et d'AEMO (+ 65 enfants).

Cette suractivité s'est concrétisée principalement le second semestre de l'année, entraînant le recours à des embauches afin de mettre en œuvre les mesures supplémentaires.

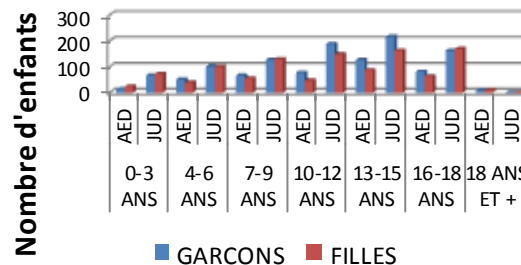
2. MISSIONS

- Chiffres clés concernant les bénéficiaires accompagnés dans l'année

	2012	2013	2014	2015
AGREMENT	1300	1300	1300	1300
CAPACITE INSTALLEE	1452	1397	1408	1408
NOMBRE DE JOURNEES PREVISIONNELLES	530 000	510 000	514 000	515 000
NOMBRE DE JOURNEES REALISEES	501 173	510 560	542 430	573 558
ECARTS	-28 827	560	28 430	58 558
	-5,43%	0,11%	5,53%	11,37%
NBR DE POSTES EDUCATIFS REELS	47,5			49,23
NBR D'ENFANTS SUIVIS PAR TS				31,92
NBR D'ENFANTS PARTS ACCORDES AU BUDGET	30,25	29,72	29,95	30
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE		2055	2219	2392

- Mineurs par âge, sexe et nature des mesures

Enfants par âge, sexe et nature des mesures



La répartition des enfants par sexe est presque identique qu'en 2014 : **54 % de garçons pour 46 % de filles.**

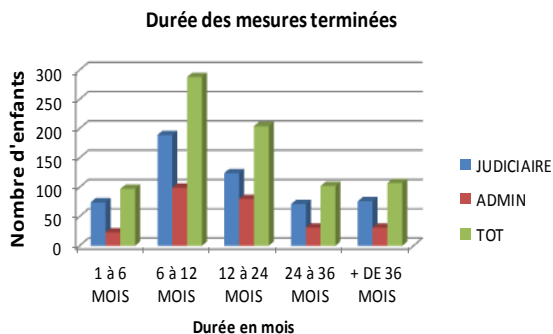
Concernant les tranches d'âges, la répartition des mineurs s'effectue selon l'ordre décroissant suivant : **les 10-15 ans représentent 44 % du total**, les 4-9 ans, 28 %, les 16-18 ans et plus, 21 %, les 0-3 ans, 7% du total des enfants accompagnés dans l'année.

60% des enfants suivis dans le cadre d'une mesure de milieu ouvert (AED ou AEMO) ont entre 7 et 15 ans.

- Situation des mineurs à la sortie

SITUATION DES JEUNES A LA SORTIE	JUDICIAIRE		ADM.		TOTAL GENERAL	
	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO
PLACEMENT EN ETABLISSEMENT	50	0,09	19	0,07	69	0,09
PLACEMENT FAMILIAL	17	0,03	5	0,02	22	0,03
TIERS DIGNE DE CONFIANCE SANS SUIVI	0	0,00	0	0,00	0	0,00
AUTONOMES	0	0,00	0	0,00	0	0,00
AUTRES SERVICES AEMO OU IOE	15	0,03	15	0,06	30	0,04
PRISON	0	0,00	0	0,00	0	0,00
DECES	0	0,00	0	0,00	0	0,00
MAINLEVEE	13	0,02	10	0,04	23	0,03
ECHANCE	359	0,67	182	0,69	541	0,68
MAJORITE	50	0,09	13	0,05	63	0,08
DEMENAGEMENT	30	0,06	20	0,08	50	0,06
TOTAL	534	1,00	264	1,00	798	1,00

• **Durée des mesures terminées**



L'analyse des principaux motifs d'arrêt indique une relative stabilité entre 2014 et 2015 :

71 % des enfants sont concernés par un arrêt à échéance ou une mainlevée (69% en 2014),
11,4 % des enfants sont concernés par un placement judiciaire ou un accueil administratif (11,4% en 2014),
8 % des enfants sont concernés par un arrêt à majorité (9,5 % en 2014),
6% des enfants sont concernés par un déménagement (6% en 2014).

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Poursuite en partenariat avec UNISTRA du cycle de formation sur le thème de « l'enfant-victime ». Organisation de cinq demi-journées de formation.
 Rencontres des Juges des enfants de Strasbourg, Saverne et Colmar.

3.2. Partenariat

Participation à la Commission de Coordination de l'Enfance en Danger;
 Rencontres avec les UTAMS de Saverne, Molsheim et Sélestat;
 Rencontres avec les équipes enfance du SPE;

Actions conjointes avec l'ERPD et le CD concernant des alternatives au placement.

3.3. Travail avec les familles

Animation d'un « atelier sonore » sur la commune de Rosheim : adressée à des enfants et des jeunes en accord avec leurs parents, cette action vise à développer les capacités d'expression et de verbalisation des jeunes.

Organisation de sorties collectives avec des adolescents.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

En 2015, ont été réalisés les objectifs suivants :

- Mise à jour des procédures de travail,
- Formalisation de supports techniques à destination des travailleurs sociaux,

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/15

Deux éducatrices spécialisées ont pris un congé parental. Neuf travailleurs sociaux ont été embauchés pour surcroît d'activité, remplacement de congés maternité ou congés parental.

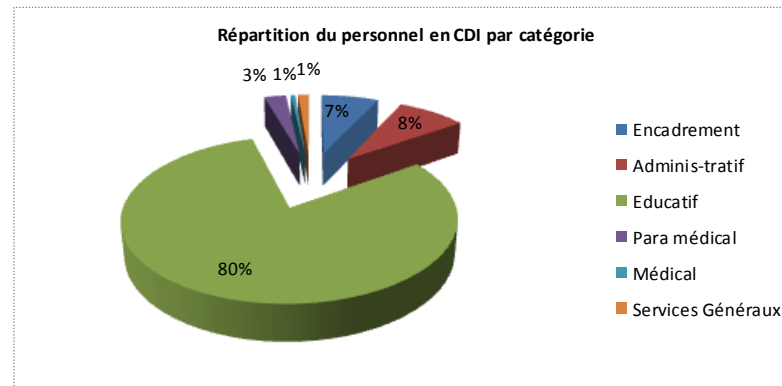
CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2013	2014	2015
57,96	59,91	57,81

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Adminis-tratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	57,81	4,00	4,80	46,45	1,52	0,30	0,74
CDD temporaire	7,30		0,50	6,80			
CDD remplacement	2,80			2,80			



6. CONCLUSION

En 2016 le service devrait participer à un groupe de travail initié par le CD67 traitant de la diversification des modalités d'intervention (AEMO et AED renforcées).